

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECHERCHE MINIERE »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MACORY ZONE 4
01 BP 1798 Abidjan 01, Lot Nd, Ilot Nd

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 24/11/2023 reçus par Me TCHRIFFO OLIVIER FULGENCE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 29/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE AFRICAINE DE RECHERCHE MINIERE »

Objet : ARTICLE DEUX OBJET

La Société a pour objet, en République de Côte d'Ivoire et dans tous autres pays

- La Recherche et l'Exploitation Minière ; -

L'Import-export

La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, et immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation et au développement des affaires de la société ou pouvant être rattachées directement

Ou indirectement à l'objet ci dessus ou à tous objets similaires ou connexes

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MACORY ZONE 4
01 BP 1798 Abidjan 01, Lot Nd, Ilot Nd

Dirigeant(s) M CHAN SINGMO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13672 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89735/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

